

---

# Plan Préfecture Nouvelle Génération

Et maintenant que le Ministre a dit où seront  
implantées les plateformes ...

---

**Les agents des préfectures et des sous préfectures  
qui n'ont pas de plateforme sont inquiets et c'est  
légitime !**

**Mais**

**Les agents ont des droits :**

- Ils ont droit à une information régulière et transparente : la CFDT n'acceptera pas qu'elle se résume au simple visionnage d'un power point.
- Ils ont droit à un accompagnement individualisé pour les aider à se positionner sur un nouveau poste : la CFDT n'acceptera pas qu'on les en prive.
- Ils ont droit à une formation de qualité : la CFDT n'acceptera pas qu'on leur oppose les nécessités de service pour leur en interdire l'accès.
- Ils ont droit aux mêmes dispositions du plan de requalification : la CFDT n'acceptera pas qu'ils soient les oubliés de la réforme.

**Vous pouvez compter sur la CFDT pour faire entendre au Ministre  
la voix des agents des préfectures et des sous préfectures qu'elles  
aient des plateformes ou qu'elles en n'aient pas !**

---